

Compte rendu

GT1 « Milieux aquatiques et activités associées » et GT2 « Autres milieux et activités associées »

28 et 29 septembre 2010

Présents GT2 :

| | |
|------------------------|---|
| Ange Le Lan | Président du COPIL, Maire de Meslan |
| Valère Marsaudon | Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Bretagne (DREAL) |
| Anne-Marie Gloaguen | Commune de Langonnet |
| Pierre Brossier | Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF) |
| Dominique Williams | Secrétaire, Nature et Patrimoine en Centre Bretagne (NPCB) |
| Daniel-Yves Alexandre | Association Bretagne Vivante |
| Marcel Moysan | Maire de Querrien |
| Christophe Janno | Association Ar Gouenn |
| Marcelle Gourrier | Commune de Locunolé |
| Marie-Isabelle Doussal | Maire d'Arzano |
| Guy Jouët | Maire de Saint-Tugdual |
| Alain Daviou | Commune de Le Saint |
| Alain Perron | Chambre d'agriculture 56 |
| Bérengère Fritz | Chargée de mission Natura 2000, CCPRM |

Présents GT1 :

| | |
|--------------------|--|
| Ange Le Lan | Président du COPIL, Maire de Meslan |
| Marcel Le Lann | Fédération de pêche 29 |
| Vanessa Thorin | Syndicat Mixte Ellé Isole Laïta (SMEIL) |
| Yves Picart | Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA) |
| Dominique Williams | Secrétaire, Nature et Patrimoine en Centre Bretagne (NPCB) |
| Jean-Pierre Cardon | Fédération de pêche 56 |
| Christophe Janno | Association Eau et Rivières de Bretagne |
| Franck Simonet | Groupe Mammalogique Breton (GMB) |
| Séverine Chanony | CC Pays du Roi Morvan (CCPRM) |
| Guy Jouët | Maire de Saint-Tugdual |
| Bérengère Fritz | Chargée de mission Natura 2000, CCPRM |

Excusés

| | |
|-------------------------|---|
| Jean Manelphe | Syndicat du Scorff |
| Véronique Kouvtanovitch | Commune de Locunolé |
| Thierry Couespel | Conseil Général 56, Espaces Naturels Sensibles |
| Louis Jouaillec | Syndicat forestier du Finistère |
| Christophe Hugot | Direction Départementale des Territoires et de la Mer DDTM 56 |
| Françoise Guillerm | Commune de Langonnet |

Introduction

Ange Le Lan, président du Comité de Pilotage (COPIL) du site Natura 2000 « Rivière Ellé » ouvre la réunion en rappelant rapidement le contexte de la démarche Natura 2000 sur la Rivière Ellé. Le dernier COPIL du 24 mars 2010 a fixé la mise en place de 3 groupes de travail afin d'établir le diagnostic du site Natura 2000 Rivière Ellé. Cette partie correspond à la première étape d'élaboration du Document d'Objectifs (DOCOB).

Bérengère Fritz prend ensuite la parole pour rappeler les 4 points à l'ordre du jour et communs aux 2 groupes de travail :

- ❶ Données récoltées sur les habitats et les espèces d'intérêt communautaire
- ❷ Evaluation de l'état de conservation des milieux
- ❸ Manques et besoins de données complémentaires
- ❹ Feuille de route jusque la prochaine réunion

puis récapitule pour chaque thématique les habitats et les espèces concernées :

| | AUTRES MILIEUX | MILIEUX AQUATIQUES |
|----------------------------------|--|--------------------------------------|
| Habitats d'intérêt communautaire | Lande sèche européenne | Rivière à Renoncules et Callitriches |
| | Lande humide atlantique | Eau oligotrophe à Littorelles |
| | Prairie à Molinie | |
| | Mégaphorbiaie | |
| | Tourbière (boisée, haute active et de transition à tremblante) | |
| | Hêtraie acidiphile atlantique | Saumon atlantique |
| Espèces d'intérêt communautaire | Sphaigne de la Pylaie | Lamproie marine |
| | Escargot de Quimper | Lamproie de Planer |
| | Agrion de Mercure | Chabot |
| | Damier de la Succise | Loutre d'Europe |
| | | Mulette perlière |
| | Flûteau nageant | |

| | | |
|---------------------|--|--|
| Activités associées | Culture / élevage | Pêche |
| | Pâturage | Moulin |
| | Fauche | Centrale hydroélectrique |
| | Exploitation forestière privée | Sports de nature (randonnées, VTT, canoë, équitation...) |
| | Accueil du public, terrain de camping... | Activités agricoles (pâturage, abreuvoir, ...) |
| | Chasse | |

Points 1 et 2 : Etat des connaissances

Pour chaque habitat d'intérêt communautaire, **Bérengère Fritz** présente brièvement leurs caractéristiques, les espèces permettant de les déterminer ainsi que les espèces d'intérêt communautaire qu'ils abritent. Elle précise également l'état de conservation qui leur a été affecté lors de la phase d'inventaire et de cartographie.

AUTRES MILIEUX

↪ [Diapositives 5 à 13]

| Habitat | Représentation à l'échelle du site | Etat de conservation |
|--|---|--|
| Lande sèche européenne | 52 ha soit 2,5% de la surface totale du site | Bon pour 25% Moyen pour 50% Mauvais pour 25% |
| Lande humide atlantique | 55 ha soit 2.6% de la surface totale du site | Bon pour 56% Moyen pour 20% Mauvais pour 24% |
| Prairie à Molinie | 67 ha soit 3% de la surface totale du site | Bon pour 65% Moyen voir mauvais pour 35% |
| Mégaphorbiaie | 70 ha soit 3.3% de la surface totale du site | Bon pour 50% Moyen pour 20% Mauvais pour 30% |
| Tourbière (boisée, haute active et de transition à tremblante) | 1.6 ha soit 0.2% de la surface totale du site | Bon état pour 100% |
| Hêtraie acidiphile atlantique | 130 ha soit 6% de la surface totale du site | Bon pour 60% Moyen pour 30% Mauvais pour 10% |

D-Y Alexandre demande comment est déterminé l'état de conservation des habitats et à quoi correspond le barème « bon, moyen, mauvais » état de conservation.

Pierre Brossier et **Valère Marsaudon** répondent qu'un cahier des charges national, élaboré par le Conservatoire Botanique National de Brest, établit la méthode d'évaluation des habitats d'intérêt communautaire d'après une série de critères de dégradation (décharge, embroussaillage, érosion, enrésinement, remblais, surexploitation...). Chacun de ces critères est pondéré (bon, moyen, mauvais...) et une grille de notation permet d'extraire l'état de conservation global de l'habitat d'intérêt communautaire étudié.

En ce qui concerne les espèces d'intérêt communautaire, la thématique « autres milieux » concerne :

| Espèce | Habitat | Données de localisation |
|-------------------------|---|--|
| Sphaigne de la Pylaie | Landes humides à tourbeuses | Réserve Naturelle Régionale des marais de Magoar et domaine de Clesseven |
| Trichomanès remarquable | Habitat forestier diversifié, rocheux et humide | Données sur Guiscriff, Lanvénegen, Le Faouët et Meslan |
| Escargot de Quimper | Habitat forestier type hêtraie chênaie | Fréquent dans le secteur mais pas de données précises |
| Agrion de Mercure | Prairies humides des ripisylves | Pas de localisation précise sur le site |

D-Y Alexandre évoque la diminution du nombre d'escargot de Quimper, résultant notamment du chaulage et de la concurrence exercée par l'Escargot petit gris.

Pour le Trichomanès remarquable, **Pierre Brossier** propose de se rapprocher de Pascal Bourdon, chargé du site Natura 2000 « Blavet Hyères », et impliqué dans la gestion de belles stations de l'espèce, sur chaos notamment.

Valère Marsaudon précise qu'une nouvelle espèce d'intérêt communautaire : le Damier de la succise, a été recensée sur le site Natura 2000 Rivière Ellé, plus précisément dans la Réserve Naturelle Régionale du Marais de Magoar, et devra être prise en compte dans l'élaboration du DOCOB.

MILIEUX AQUATIQUES

↳ [Diapositives 5 à 8]

| Habitat | Représentation à l'échelle du site | Etat de conservation |
|--------------------------------------|---|--------------------------------------|
| Rivière à Renoncules et Callitriches | 109 ha soit 5% de la surface totale du site | Bon pour tous les secteurs recensés |
| Eau oligotrophe à Littorelles | 6 ha soit 0.2% de la surface totale du site | Bon pour 50% Indéterminé pour 50% |

Bérengère Fritz ajoute que l'habitat « Eau oligotrophe » est essentiellement localisé sur l'étang du Bel-Air à Priziac et abrite une population d'importance régionale voire nationale de Lobélie de Dortmann (plante semi-aquatique présente dans des eaux pauvres et bien oxygénées et seule station Bretonne).

| Espèce | Habitat | Données de localisation |
|-------------------|-------------|--|
| Saumon atlantique | Cours d'eau | Comptage de l'espèce et localisation des frayères |
| Lamproie marine | Cours d'eau | Comptage de l'espèce et localisation de certaines frayères |

| | | |
|--------------------|-----------------------------------|---|
| Lamproie de Planer | Cours d'eau | Présence de l'espèce |
| Chabot | Cours d'eau | Présence de l'espèce |
| Mulette perlière | Cours d'eau | Donnée localisée mais sporadique |
| Loutre d'Europe | Cours d'eau et ripisylve associée | Présence de l'espèce mais précisions à apporter |
| Flûteau nageant | Cours d'eau | Recensement de stations très intéressante mais données localisées |

Point 3 : Besoins / manques de données

AUTRES MILIEUX

↪ [Diapositives 15 et 16]

◆ Cartographie des habitats d'intérêt communautaire :

Lors des sorties de reconnaissance du terrain, **Bérengère Fritz** a relevé des erreurs entre les données cartographiées par le bureau d'étude sur les linéaires de cours d'eau et la nature de la végétation actuelle. Ce constat pose plusieurs questions quant à la fiabilité et aux lacunes des informations disponibles.

Etant donnée qu'une nouvelle étude de détermination des habitats est exclue, il est décidé dans un premier temps de pointer les erreurs au fil des sorties de terrain et de modifier la base de donnée cartographique correspondante.

Pour les secteurs ne comportant pas d'habitats d'intérêt communautaire identifiés à ce jour, mais dont la visite sur place révèle un intérêt, un appui technique auprès du Conservatoire Botanique National de Brest sera demandé afin de valider ou non la présence d'un nouvel habitat d'intérêt communautaire.

Valère Marsaudon évoque également la possibilité pour la chargée de mission Natura 2000, de suivre une formation auprès du Conservatoire Botanique pour être plus autonome dans la détermination des habitats et la mise à jour des données cartographiques.

Enfin, en ce qui concerne les habitats forestiers, **Pierre Brossier** propose de croiser les surfaces cartographiées dans le périmètre du site Natura 2000 Rivière Ellé avec les données du CRPF, issues entre autre des plans de gestion durable. Cela permettra de gagner du temps et de cibler les zones pour lesquelles une vérification de terrain s'impose.

◆ Données sur les espèces d'intérêt communautaire :

Concernant l'Agrion de mercure et le Trichomanès remarquable les données récoltées sont peu nombreuses. **Bérengère Fritz** interroge les participants sur des pistes de recherches ou éventuellement des personnes ou organismes ressources disposant de telles données.

Pour l'Agrion de mercure, notons qu'un atlas des Odonates à l'échelle de la Bretagne est actuellement en cours de réalisation et apportera sans doute de nouvelles données.

D'autre part, **D-Y Alexandre** indique le nom d'un spécialiste des libellules, basé à Mellac et membre de Bretagne Vivante.

Pour l'escargot de Quimper, espèce considérée comme commune dans le secteur, **Bérengère Fritz** propose de mettre en place une base de données centralisant les observations à l'échelle du site. Cela permettra d'alimenter les connaissances sur cette espèce protégée.

◆ Données sur les protections et les propriétés foncières

La majorité des propriétés concernées par le périmètre Natura 2000 Rivière Ellé sont privées. **Bérengère Fritz** interroge les participants sur la localisation éventuelle des réserves de chasse communales ou gérées par les associations ou la fédération de chasse.

Elle contactera les fédérations et associations locales de chasse pour en délimiter les périmètres.

MILIEUX AQUATIQUES

↪ [Diapositives 10 à 12]

◆ Données sur les espèces d'intérêt communautaire :

Des données sur les poissons existent sur l'Ellé, notamment sur les poissons migrateurs mais les informations disponibles ne sont pas homogènes.

Le Saumon atlantique est suivi annuellement à différents points sur l'Ellé et ses affluents, notamment par l'ONEMA et les fédérations de pêche du Morbihan et du Finistère.

La Lamproie marine est également suivie par l'ONEMA pour la localisation de ses frayères et un programme d'étude plus spécifique sur l'Inam est mené depuis cet été par la fédération de pêche du Morbihan. Ce dernier devrait permettre de récolter des informations plus précises sur la biologie de l'espèce, sa date de montaison, la localisation de ses frayères et les obstacles à sa reproduction. Appliquée sur l'Inam dans un premier temps, l'étude devrait se généraliser à tous les cours d'eau du bassin de l'Ellé et à terme contribuer à définir l'état de conservation de l'espèce à l'échelle du bassin versant de l'Ellé et par extension à l'échelle du site Natura 2000 Rivière Ellé.

Au sujet de la Lamproie de Planer, **Bérengère Fritz** ne dispose pas de données exploitables pour l'instant et interroge les participants sur ce point. **Yves Picart** répond que l'INRA (Institut National de Recherche Agronomique) travaille sur cette espèce, notamment sur l'Inam et l'Ellé. Pour en savoir plus, la délégation régionale de l'INRA devra être contactée.

La dernière espèce piscicole d'intérêt communautaire est le Chabot. Elle est présente dans tous les cours d'eau du site Natura 2000 Rivière Ellé mais le comptage des individus capturés lors de pêches électriques n'est pas réalisé. Des données complémentaires restent encore à récolter.

Concernant la Loutre d'Europe, sa présence est avérée sur le bassin versant de l'Ellé. Le Groupe Mammalogique Breton dispose d'une base de données des observations de l'espèce et notamment dans le périmètre du site Natura 2000 Rivière Ellé. L'espèce ayant un large domaine vital, **Bérengère Fritz** souhaite recueillir des informations plus précises sur sa répartition et sa fréquentation des différents milieux dans le bassin versant de l'Ellé. **Franck Simonnet** répond que le préalable à toute mesure de gestion de la Loutre d'Europe est de connaître le statut de l'espèce sur le territoire concerné ainsi que les menaces présentes,

notamment en terme de risque de collisions routières. Le but étant de pouvoir intervenir sur les aménagements qui posent problème, idéalement dès leur conception ou lors de modifications. **Bérengère Fritz** propose de faire réaliser courant 2011, une étude sur le statut de la Loutre d'Europe sur le site Natura 2000 « Rivière Ellé », ainsi que les points de mortalités connus et potentiels. Cela permettra de disposer d'un état des lieux complet de l'espèce pour le DOCOB. Cette étude devra préalablement être validée par la DREAL.

La dernière espèce à aborder dans cette partie est la Mulette perlière. La présence d'une dizaine d'individus a été recensée en 1997 sur l'Ellé à hauteur du Faouët par l'association Bretagne Vivante. Lors de sorties de terrain, **Bérengère Fritz** a trouvé 3 coquilles de moules dans l'Ellé et l'Aër. L'examen de ces échantillons par les référents de Bretagne Vivante sur le sujet, a confirmé la présence de l'espèce. Etant donné le peu de données existantes et l'enjeu que représente cette espèce, **Bérengère Fritz** souhaite réaliser des prospections plus ciblées lors des sorties terrain, afin de rechercher des populations encore vivantes et localiser les zones potentiellement favorables à l'espèce sur le bassin versant de l'Ellé.

Marcel Le Lann ajoute qu'un programme européen sur la Mulette perlière a débuté cette année. Il comprend notamment le suivi de plusieurs populations bretonnes et la mise en place d'un élevage dans le but de réintroduire des individus vivants dans le milieu naturel. Les 2 études menées conjointement permettront d'échanger et d'enrichir les données sur l'espèce.

◆ Données sur la continuité hydraulique :

Yves Picart rappelle que depuis une quinzaine d'années, un gros travail d'inventaire des obstacles à la continuité écologique a été mené sur l'Ellé. Ainsi, à l'heure actuelle, les secteurs à problèmes sont bien identifiés : usine hydro-électrique de Pont Rouge sur l'Aër et station de pompage de la conserverie Morbihannaise sur l'Inam pour la partie Haut Ellé.

Marcel Le Lann ajoute que coté finistérien, la destruction du barrage de la Mothe, ancienne usine hydro-électrique et identifié comme un ouvrage Grenelle, est prévue dans les prochains mois. Le principal obstacle restant se situe au niveau du moulin des Goreds à Quimperlé.

◆ Données sur les protections et les propriétés foncières

Bérengère Fritz souhaite récupérer les localisations de réserves de pêche et les propriétés appartenant et/ou gérées par les fédérations de pêche du Morbihan et du Finistère. Elle prendra donc contact avec Jean-Pierre Cardon pour la partie Morbihannaise et Marcel Le Lann pour la partie Finistérienne à ce sujet.

Point 4 : prochaines échéances

Pour répondre à de nombreuses interrogations sur la délimitation du périmètre du site Natura 2000 « Rivière Ellé », **Bérengère Fritz** aborde la question de sa modification et de la procédure à suivre, notamment pour reconnecter les sources de l'Ellé avec le reste du cours d'eau en aval.

La première des choses étant de comprendre la construction du périmètre actuel et notamment les raisons de la discontinuité sur l'Ellé au niveau de la commune du Faouët.

Valère Marsaudon rappelle que pour appliquer la Directive européenne Habitat Faune Flore, le Muséum National d'Histoire Naturel a été chargé, pour le compte de l'état français, de proposer de grands secteurs écologiquement riches (et possédant des espèces et habitats d'intérêt communautaire) comme base de départ à la concertation locale aboutissant à la définition des sites Natura 2000 actuels.

Le peu d'informations récupérées sur la période de concertation, antérieure à 2007, ne permet pas d'expliquer les raisons de la discontinuité du périmètre. Néanmoins, les données concernant les espèces présentes sur le tronçon situé hors périmètre sont connues et révèlent la présence des mêmes espèces d'intérêt communautaire que sur les cours d'eau classés Natura 2000.

Concernant la procédure de modification, **Béregère Fritz** rappelle que la DREAL organise des sessions de mise à jour des périmètres Natura 2000 et examine au cas par cas les arguments scientifiques justifiant les demandes de révision. **Valère Marsaudon** précise également que pour plus d'homogénéité, la demande d'extension devrait faire partie intégrante du DOCOB, étant entendu que le rétablissement de la continuité du périmètre garantira une cohérence des actions à mener dans le cadre des contrats Natura 2000 notamment.

Béregère Fritz propose donc d'instituer un groupe de travail spécifique à l'extension du périmètre et contactera prochainement les membres du COPIL intéressés pour programmer une date de réunion.

Enfin, pour coller au planning annoncé lors du dernier COPIL, une session de groupes de travail sera programmée d'ici la fin d'année, pour échanger sur l'état des lieux à travers les différentes thématiques, avec la volonté d'inclure des visites de terrain plus systématiques.

Un groupe de travail sera également prévu afin de restituer les éléments d'état des lieux avant leur validation au prochain COPIL fin 2010-début 2011.

Conclusion

AUTRES MILIEUX

Suite à cette réunion de travail sur la thématique des autres milieux, Bérengère Fritz va :

- continuer les prospections de terrains pour compléter les données
- transmettre la cartographie existante des habitats forestiers au CRPF
- récupérer les propriétés en réserves de chasse auprès de la fédération des chasseurs du Morbihan et du Finistère et /ou des sociétés de chasses locales
- préparer un groupe de travail pour l'extension du périmètre actuel du site Natura 2000 Rivière Ellé au niveau de Langonnet, Priziac et Plouray

MILIEUX AQUATIQUES

Suite à cette réunion de travail sur la thématique des milieux aquatiques, Bérengère Fritz va :

- contacter l'INRA de Rennes pour la Lamproie de Planer
- demander un devis au GMB pour l'étude Loutre
- Récupérer les propriétés en réserves de pêches auprès des fédérations et associations locales de pêche
- préparer un groupe de travail pour l'extension du périmètre actuel du site Natura 2000 Rivière Ellé au niveau de Langonnet, Priziac et Plouray

Les sujets à l'ordre du jour étant épuisés, Ange Le Lan remercie les participants et clôture la réunion de travail.

Ange LE LAN

Président du Comité de Pilotage du site Natura 2000 « Rivière Ellé »

P/O

